



AFFAIRES SOCIALES

Des actions conjointes au profit des enfants de rue

Le ministère des Affaires sociales entend orienter, en partenariat avec l'Unicef, ses actions en vue de venir en aide aux enfants en situation de rue et ceux qui sont victimes de traite et de violences en République du Congo. Dans cette perspective, les acteurs de ce secteur se réunissent autour d'un atelier visant à doter les pays d'informations actualisées indispensables à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies en faveur des enfants vulnérables. « Si nous tous n'accélérons pas la mise à l'échelle des interventions pour promouvoir et protéger les droits des enfants au Congo, nous ferons face à une génération d'adultes traumatisés et blessés avec des comportements déviants », a alerté la représentante de l'Unicef, Chantal Umutoni.

Page 7



Les autorités, partenaires et enfants après l'ouverture de l'atelier de validation

AGROALIMENTAIRE

Les femmes entrepreneures renforcent leurs capacités



Échantillon des fruits/DR

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que le Réseau agroalimentaire international ont initié un programme de formation au profit des femmes entrepreneures évoluant dans le domaine agroalimentaire. La formation qui s'étendra jusqu'en 2023 vise à doter les bénéficiaires de connaissances et d'outils nécessaires pour développer leurs entreprises et leur permettre de s'adapter à un marché en constante évolution.

Page 4

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le nouveau premier secrétaire conscient de ses responsabilités



Le député Fernand Sabaye

Fernand Sabaye, nouveau premier secrétaire à l'Assemblée nationale, a officiellement pris ses fonctions le 22 août, en remplacement de Pierre Obambi. L'élu de Bétou, dans le département de la Likouala, se dit engagé et déterminé à poursuivre l'action entamée par son prédécesseur. « Nous sommes conscients de la responsabilité et de ce que

l'action de l'Assemblée nationale repose en grande partie sur les performances du premier secrétaire », a-t-il déclaré lors de la cérémonie de passation de consignes.

Page 3

TRANSPORT TERRESTRE

La digitalisation du contrôle technique se précise

La digitalisation des opérations de contrôle technique des véhicules automobiles initiée par la direction générale des transports terrestres a fait l'objet d'une présentation, hier, aux

acteurs du transport routier parmi lesquels les policiers et gendarmes. Ce tout nouveau dispositif, qui sera installé dans le Data Center en construction, permettra

d'identifier les véhicules en circulation, d'appliquer le respect de la périodicité des contrôles techniques et d'améliorer les recettes du secteur.

Page 3

ÉDITORIAL

Fin

Page 2

ÉDITORIAL

FIN

Les audiences publiques sur les recours en annulation du scrutin législatif, dont le verdict a été rendu le 14 août à Brazzaville, marquent la fin du processus électoral pour l'année 2022. Le jugement est précis : aucun recours n'a été validé.

Cette décision de la Cour constitutionnelle met un terme à la cavale médiatique menée par les candidats malheureux et leurs soutiens à travers les réseaux sociaux et autres supports d'informations et de communication.

Le verdict du juge constitutionnel atteste que le droit s'appuie non pas sur des suppositions subjectives des humains mais sur des preuves et des faits. A peine le ministère en charge des élections avait-il annoncé les résultats que les Congolais s'emballaient en se faisant justiciers au point où chacun lisait la loi électorale à sa manière en déclarant vainqueur le candidat qu'il soutenait.

Maintenant que le droit est dit, les regards doivent se tourner désormais vers les prochaines élections dont les plus imminentes sont les sénatoriales prévues en 2023 et la présidentielle en 2026. Pour ce qui est des aspirants aux élections législatives et locales, ils ont encore cinq ans de préparation avant de se relancer dans la course.

Mais il est tout juste temps. Viser les fonctions de député, conseiller départemental ou municipal nécessite de se mettre au travail dès la fin d'un processus électoral. Attendre de réaliser des actions de charme à l'égard des potentiels électeurs à l'approche du vote expose à des surprises.

De la même manière qu'une équipe de football qui ambitionne de réaliser de belles prestations à la prochaine saison doit se préparer sérieusement à l'avance, autant un aspirant à un poste électif devrait baliser le chemin de la réussite plusieurs années auparavant.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

L'indépendance de la Cour des comptes et de discipline budgétaire renforcée

Le gouvernement présentera sous peu au Parlement le projet de loi organique déterminant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

Approuvé en Conseil des ministres, le 13 août dernier, le projet de loi consacre la Cour des comptes en qualité de plus haute juridiction financière, le renforcement de son indépendance à l'égard du gouvernement comme du Parlement et son autonomie par rapport à toute autre juridiction. Selon ses attributions juridictionnelles, la Cour des comptes et de discipline budgétaire peut prononcer des sanctions à l'encontre des ordonnateurs, des contrôleurs financiers, des comptables publics et des comptables de fait. Elle dispose également d'attributions non juridictionnelles, dont l'assistance du Parlement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances et la certification, la régularité, la sincérité et la fidélité du compte général de l'Etat ; le contrôle de la légalité financière et de la conformité budgétaire de toutes les opérations de dépenses et de recettes de l'Etat. Les autres attributions non juridictionnelles étant l'évaluation de l'économie, l'efficacité et l'efficience de l'emploi des fonds publics au regard des objectifs fixés, des moyens utilisés



Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga

et des résultats obtenus, ainsi que celle de la pertinence et de la fiabilité des méthodes, indicateurs et données permettront de mesurer la performance des politiques et des administrations publiques. « La Cour des comptes et de discipline budgétaire peut procéder aux enquêtes et analyses sur toute question budgétaire, comptable et finan-

cière, à la demande du gouvernement ou du Parlement », stipule le nouveau texte.

La Constitution a institué en son article 189 la Cour des comptes et de discipline budgétaire. Elle dispose à son article 190 qu'une loi organique détermine ses conditions d'organisation et de fonctionnement. Selon l'exécutif, la mise en œuvre de ces dispositions implique un nouveau cadre juridique pour la Cour des comptes et de discipline budgétaire, chargée principalement du contrôle des finances publiques. « Le projet de loi organique renforce l'organisation fonctionnelle de la cour par le biais du contrôle juridictionnel des administrations publiques, des établissements publics, des collectivités locales et des entreprises d'Etat et/ou des sociétés d'économie mixte et autres organismes, au niveau central et sur l'étendue du territoire national », expliquait le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, lors de la présentation du projet de loi en Conseil des ministres.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Fernand Sabaye prend les rênes du premier secrétaire

Le nouveau premier secrétaire de la chambre basse du Parlement, Fernand Sabaye, a pris ses fonctions le 22 août, après la passation des consignes avec son prédécesseur, Pierre Obambi. C'était au cours d'une cérémonie présidée par la secrétaire générale de l'Assemblée nationale, Guillaumette Kiakouama.

Elu au bureau de l'Assemblée nationale le 16 août dernier, le député de Bé-tou, dans le département de la Likouala, se dit engagé et déterminé à poursuivre l'action entamée par ses prédécesseurs. « Nous prenons aujourd'hui le relais en essayant de faire de telle sorte que la flamme allumée par nos prédécesseurs et les résultats obtenus soient maintenus dans une dynamique positive. Nous pensons que, modestement, nous allons nous employer à ce qu'il en soit ainsi. Nous comptons sur toutes les forces qui composent notre Assemblée nationale pour atteindre cet objectif », a déclaré l'ancien président de la commission des lois et affaires administratives.

Député depuis 2002, Fer-



La passation de consignes entre le premier secrétaire entrant et sortant DR

nant Sabaye vient d'entamer son cinquième mandat à l'Assemblée nationale. C'est en connaisseur qu'il intègre le bureau de l'in-

stitution. « Nous sommes conscients de la responsabilité et du fait que l'action de l'Assemblée nationale repose en grande partie sur les performances du premier secrétaire », a-t-il rappelé, se félicitant du travail réalisé par Pierre Obambi : « la tâche était

lourde, l'engagement y était et vous avez témoigné de votre ferme conviction pour la réaliser au mieux, soyez-en félicités. »

Désormais ancien premier secrétaire de l'Assemblée nationale, le député de la première circonscription électorale de Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville, s'est réjoui, de son côté, du fait qu'il laisse ce poste à un homme d'expérience. « Aujourd'hui, je passe le témoin à un collègue, à un député d'expérience et je ne peux qu'en être rassuré. En arrivant, j'ai trouvé les hommes et en sortant je laisse tout ce patrimoine à mon collègue. Donc, je sors la tête haute et souhaite bon vent au député Fernand Sabaye », a conclu Pierre Obambi.

Parfait Wilfried Douniama

CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉHICULES

Policiers et gendarmes s'imprègnent du nouveau système informatisé

Le Projet de digitalisation des opérations de contrôle technique des véhicules automobiles (Pdoct) a été présenté, le 23 août, à Brazzaville aux acteurs du transport routier parmi lesquels les policiers et gendarmes. Le dispositif contribuera à identifier les véhicules en circulation, à faire appliquer le respect de la périodicité des contrôles techniques et à améliorer les recettes du secteur.

Plus de six mois après le lancement des travaux de construction du bâtiment censé abriter le data center du Pdoct, le 7 février dernier, par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Jean-Marc Thystère Tchicaya, la mise en œuvre du projet se précise. Les travaux du bâtiment administratif et celui du data center s'exécutent normalement, à en croire Khelifi Fathi, le directeur général du groupe Siga Bassin du Congo(-Siga-BC) en charge du projet. C'est ainsi que dans le cadre de la présentation du Pdoct, plusieurs dizaines d'éléments de la police et de la gendarmerie ont été initiés à la maîtrise de la nouvelle technologie en cours de déploiement. Ces éléments en charge de contrôle de routine doivent donc maîtriser le processus de la visite technique dès la réservation jusqu'à l'acquisition de la vignette.

Des moyens à la pointe de la technologie seront déployés, a assuré Khelifi Fathi, pour réaliser le contrôle technique des véhicules automobiles. Il s'agira de vérifier sans aucun démontage les pièces automobiles tels que le freinage, la direction, la visibilité, l'éclairage, la signalisation, les organes mécaniques, la pollution et le niveau sonore, la liaison au sol... Deux sites sont prévus, dont un à Brazzaville destiné à couvrir les villes d'Ewo, Ouesso, Owando, Djambala, Impfondo, et un autre à Pointe-Noire couvrant Kinkala, Madingou, Sibiti et Dolisie.

Lançant les travaux de la présentation du Pdoct et de la sensibilisation des éléments de la police et de la gendarmerie, le directeur général des Transports terrestres (DGTT), Sadate Girest Bokenga Manzekele, a réitéré l'engagement de son institution à détermi-



ner le nombre exact des véhicules roulants sur l'ensemble du territoire national, à partir des numéros de châssis, à faire appliquer le respect de la périodicité des contrôles techniques et à assurer la sécurisation des recettes de l'État et son apport au Produit intérieur brut. Selon les chiffres officiels sur les accidents de la route, au cours de ces cinq dernières an-

nées au moins 1224 personnes ont trouvé la mort, plus de 5900 blessés graves et 5925 blessés légers. Les chiffres sur les accidents de la circulation en République du Congo demeurent inquiétants, soit 3549 accidents enregistrés en 2019, 2468 en 2020 et 2 218 en 2021, principalement dans les départements de Pointe-Noire, de Brazzaville et du Niari. « Avec la direc-

Les participants à la présentation du Pdoct DR tion générale des transports terrestres et les services de contrôle compétents nous poursuivrons l'éradication des pratiques non orthodoxes souvent décriées dans la délivrance des certificats de visites techniques, veillerons à l'harmonisation des vignettes de contrôles techniques sur le territoire national », a-t-il déclaré.

Fiacre Kombo

AGROALIMENTAIRE

Une formation au profit des femmes entrepreneurs

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que le Réseau agroalimentaire international (IAFN) lancent un programme pilote de mentorat accéléré destiné aux femmes entrepreneurs évoluant dans l'agroalimentaire en vue de relever les principaux défis et contraintes auxquels celles-ci sont confrontées dans leurs entreprises.

La formation prévue sur six mois, d'octobre 2022 à mars 2023, a pour principal but d'encourager un nombre sélectionné de femmes entrepreneurs en Afrique subsaharienne qui exercent dans le domaine agroalimentaire. Les participants pourront, à cet effet, interagir et apprendre avec des experts en la matière. Elle vise aus-



Échantillon des fruits/DR

si, à leur donner accès aux connaissances et aux outils nécessaires pour développer leurs entreprises et s'adapter à un marché en constante évolution.

Il s'agit plus précisément de fournir aux bénéficiaires un mentorat, un coaching individuel, une série de formations pour améliorer les compétences techniques, un par-

tage de connaissances, de réseautage et d'apprentissage et un accès aux outils développés par la FAO, l'IAFN et d'autres institutions. En effet, chaque participante

devra suivre deux cours obligatoires et choisir au moins deux cours optionnels, selon ses intérêts, ses besoins et ses priorités via l'Académie d'apprentissage en ligne de la FAO. De plus, les participants auront accès à un large éventail de produits et d'outils de connaissance.

Elles assisteront également à différents ateliers et pourront échanger avec des leaders mondiaux, experts invités pour l'occasion... Les candidats retenus devront rencontrer virtuellement leur mentor assigné une fois par mois pour un total de six réunions.

Notons que la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 29 août.

Gloria Imelda Lossele

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

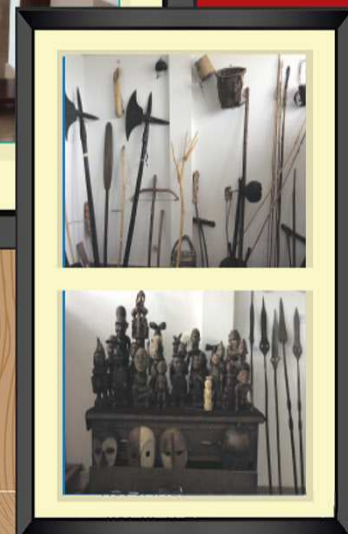
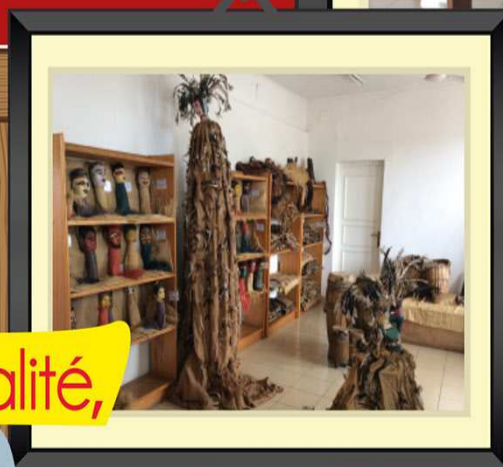
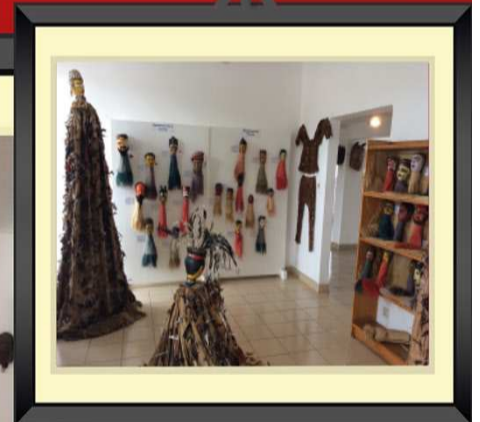
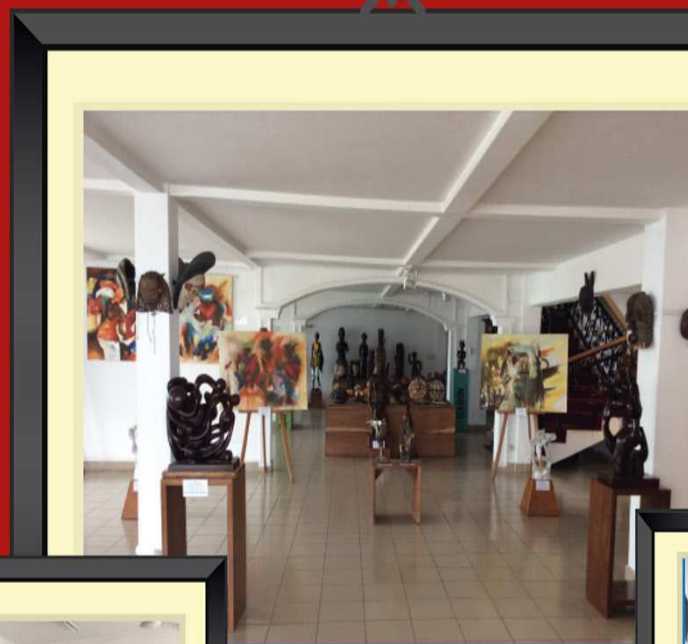
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

YOUTH CHALLENGE

Hope's Voices et Young It qualifiés au concours international

Hope's Voices et Young It sont les deux gagnants de la deuxième édition de Young challenge national qui vont représenter le Congo au concours international. Les deux équipes ont été sélectionnées, le 18 août, après avoir présenté aux côtés de quatre autres leurs projets devant le jury national.

La deuxième édition a connu un fort engouement. Trois cent trois équipes des jeunes avaient postulé au concours, soit 1212 jeunes. Les six équipes retenues pour la dernière étape ont bénéficié, selon le ministre en charge de la Jeunesse, d'un financement de 1300 dollars américains chacune afin de développer les prototypes de leur projet. L'objectif général du concours consiste à faire acquérir aux jeunes les compétences leur permettant d'être des porteurs de solutions et membres engagés de la société civile. L'initiative, a assuré Hugues Ngouélondélé, vise à inspirer et à accompagner les jeunes innovateurs qui n'ont pas de ressources pour concrétiser leur projet.

Hope's Voices propose de produire des serviettes hygiéniques réutilisables et écologiques pour améliorer la gestion de l'hygiène menstruelle. Young It a proposé un projet visant à lutter contre la pollution à travers le recyclage des déchets et la production des énergies renouvelables.

Les deux équipes vont chacune enregistrer, pour le compte de la nouvelle étape, une vidéo de son projet, laquelle sera mise en ligne avant d'être placée sur la plateforme des examens de projet. Les



Hugues Ngouélondélé récompensant Hope's voices/Adiac

juges internationaux vont évaluer les projets pour n'en retenir que dix meilleurs. Ensuite, ils dévoileront le nom du grand gagnant international de ce concours au mois de novembre. Des équipes qui seront sélectionnées, a-t-on appris, vont recevoir un financement qui leur permettra de mettre en œuvre leur projet par rapport au modèle économique qu'ils ont présenté.

« Aux deux meilleures équipes, je dis mobilisez-vous, brillez et faire brillez le Congo au concours Youth Challenge international. Le ministre en charge de la Jeunesse apportera l'appui nécessaire aux autres équipes qui n'ont pas gagné après l'orientation vers les structures d'appui habilitées pour permettre de concrétiser leur projet », a déclaré le ministre.

Charlotte Umitoni qui partage cette vision a salué le potentiel dont les jeunes ont fait montre lors de cette deuxième édition. « Nous continuons à croire que les jeunes du Congo ont du potentiel et ils méritent tous d'être soutenus. Je salue votre créativité, votre engagement et votre dévouement. Je vous exhorte à soutenir ces jeunes car la sélection faite pour trouver les deux

équipes qui vont représenter le Congo au niveau mondial ne diminue en rien la qualité des six autres projets », a souhaité la représentante de l'Unicef.

Le concours lancé en 2018 en marge de la 73e assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, a rappelé la représentante résidente adjointe du Programme des Nations unies pour le développement, a permis de mettre en compétition des jeunes constitués en équipe afin de proposer des solutions innovantes qui renforcent les trois piliers de générations sans limites.

L'initiative de génération sans limite, a précisé Seynabou Diaw Ba, est un nouveau partenariat qui permet à chaque jeunes d'avoir accès à une éducation, une formation, un emploi de qualité d'ici l'horizon 2023. Elle met l'accent sur l'éducation secondaire, les compétences d'apprentissage, l'employabilité, le travail décent et l'autonomisation.

« J'invite les jeunes à saisir cette opportunité pour s'engager davantage et participer au développement de leur communauté, tout en montrant leur talent au monde entier », a-t-elle indiqué.

James Golden Eloué

POINT DE VUE

Les médias, maillon essentiel du succès des processus électoraux

Des élections crédibles et inclusives se fondent, généralement, sur un certain nombre de principes démocratiques fondamentaux. Ceux-ci sont affirmés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et dans le pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Parmi ces principes se trouvent, essentiellement, les droits à la liberté d'expression, à l'accès à l'information et à l'égalité devant la loi. Ces principes signifient que les acteurs politiques et électoraux ont le droit de discuter librement des questions politiques, des politiques publiques et d'exprimer leurs opinions. Les électeurs et les candidats s'appuient, très largement, sur l'accès aux médias aussi bien pour transmettre que pour recevoir des informations. Cela nécessite des médias ouverts et diversifiés, capables de fournir une couverture équilibrée et impartiale et un accès équitable aux candidats et aux différents partis en lice.

Les médias ont une position unique à la fois comme transmetteurs et destinataires de l'information. Ils peuvent jouer un rôle important de garde-fou favorisant la responsabilisation des acteurs et la transparence du processus. Leurs

messages peuvent façonner l'opinion publique et définir les agendas. Cela fait du secteur des médias un acteur très influent et un puissant outil de communication. Des médias responsables et utilisés de manière appropriée permettront de renforcer le processus démocratique et contribueront à des élections plus crédibles et plus inclusives.

Toutefois, cette position des médias peut en faire une cible. Les médias peuvent être récupérés ou cooptés par un groupe d'intérêt ou un parti politique, et être utilisés pour influencer l'opinion publique en faveur ou contre certaines questions, ou certains groupes ou candidats. Dans certains contextes, c'est ce qui a alimenté les conflits et la violence liés aux élections. En pareilles circonstances, les journalistes peuvent être victimes d'intimidation et être maltraités. Ces problèmes peuvent surgir à un certain moment du processus électoral y compris, notamment, pendant la campagne électorale et la publication des résultats. Une information biaisée ou partisane dans les médias peut affecter l'ensemble du processus électoral.

Les différents acteurs, notamment le ministère en charge des élections, la CNEI, le ministère de la Communication et le Conseil supérieur de la liberté de

communication ont un rôle important à jouer avec les médias, en préservant, à la fois, le rôle d'une presse indépendante dans les processus électoraux, mais aussi, en l'utilisant efficacement pour communiquer avec le public et transmettre ses propres messages. La CNEI, elle-même, ainsi que sa façon de fonctionner et d'administrer le processus, est également un sujet d'actualité que les médias voudront couvrir. La façon dont la CNEI gère ces responsabilités se reflètera, particulièrement, dans la façon dont le processus électoral est conduit et perçu par les concurrents électoraux et le public. Une élection réussie est le résultat d'un long processus de préparation et de planification, dont une grande partie se déroule pendant les intervalles entre les élections.

La communication et le travail avec les médias sont des activités que la CNEI entreprendra tout au long du cycle d'une élection. La liberté d'expression et, par extension, la liberté des médias, est la pierre angulaire de toute démocratie. La liberté de communication ; l'accès à l'information ; la vie privée ; la protection de la sécurité nationale et de l'ordre public constituent les principes de base pour l'action des médias pendant les processus électoraux. Ces principes sont essentiels à la compréhension du

rôle et des responsabilités des médias ainsi que des droits des partis politiques, des candidats et des électeurs en ce qui concerne les médias dans le processus électoral.

Tout en réaffirmant l'importance des médias en tant que plateforme pour les élections, le comité des droits de l'homme des Nations unies met, du reste, en évidence la nécessité d'une presse et des médias libres et sans contraintes, avec un accès libre aux candidats et aux électeurs.

L'existence d'une presse et d'autres moyens d'informations libres, sans censure et sans entraves, est essentielle dans toute société pour garantir la liberté d'opinion et d'expression ainsi que l'exercice d'autres droits consacrés par un ensemble de textes au nombre desquels la constitution, la loi sur la liberté de l'information et de la communication, la loi relative au pluralisme dans l'audiovisuel public, le code d'éthique et de déontologie et de bien d'autres. Cela est nécessaire pour garantir, aux citoyens, une certaine influence sur la direction des affaires publiques par le débat public et le dialogue avec leurs représentants en garantissant la liberté d'expression, de réunion et d'association.

Jean-Pierre Ngoma

CONSEIL SUPÉRIEUR ISLAMIQUE DU CONGO

Report unanime de l'assemblée générale électorale

Les imams du Congo sous l'autorité de l'imam supérieur en service à la mosquée roi Fayçal, Hamidou Kiam, ont annoncé, le 23 août à Brazzaville, la tenue de la sixième assemblée générale électorale du bureau du Conseil supérieur islamique du Congo (Csic) du 24 au 25 septembre de l'année en cours.

Après la mort d'El Hadj Djibril Bopaka, ancien président du Conseil supérieur islamique du Congo, Cheikh Eddie Serge Youssouf Ngolo assurait l'intérim en gérant les affaires courantes de cette institution. En effet, l'Assemblée générale du bureau du Csic devrait se tenir afin de nommer son remplaçant. « Le premier rendez-vous était prévu pour les 3 et 4 septembre 2022 et après examen de ce délai, les imams l'ont reporté à l'unanimité du 24 au 25 septembre de l'année en cours », a indiqué Amra Idriss Kanté, imam à la mosquée Kouba. « Il s'agit d'abord de regrouper les documents techniques et revoir la



question de la disponibilité de la salle qui n'était pas encore prête. Au jour d'aujourd'hui nous avons la garantie. Le conseil a été saisi par les imams qui sont les ministres de culte. Ayant passé en revue toutes

les questions, ces dates citées ont été retenues », a fait savoir Cheikh Eddie Serge Youssouf Ngolo. Les grands électeurs peuvent désigner les candidats à se postuler à la candidature de la présidence du Conseil supérieur

islamique du Congo. Il s'agit des imams, des conseils de mosquées, des représentants des associations et des organes du Csic. L'imam national, Hamidou Kiam, est l'une des autorités par son titre d'imam supérieur

en service à la mosquée roi Fayçal.

Rappelons que les jeunes cadres musulmans de Brazzaville avaient tenu en date du 19 août à Brazzaville une réunion avec les imams pour revendiquer la mise en exergue de l'article 13 des statuts du conseil supérieur islamique.

Le 22 août de la même année, au cours d'une autre réunion, les imams ont affirmé avoir accepté les doléances des jeunes cadres musulmans dont, entre autres, l'organisation de l'assemblée générale, la gestion des fonds, l'apport intellectuel et administratif ainsi que la création d'une commission préparatoire.

Fortuné Ibara

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



AFFAIRES SOCIALES

Des recommandations attendues en faveur des enfants de rue

Un atelier s'est ouvert à Brazzaville, le 23 août, dont les résultats permettront au gouvernement de mieux orienter ses actions en vue d'améliorer la situation des enfants de rue, victimes de traite et de violences.

La validation des rapports d'études sur les enfants en situation de rue, de mobilité, victimes de traite et violences basées sur le genre est en cours. « *Les résultats et les recommandations devront permettre de disposer des informations actualisées indispensables à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies en faveur des enfants vulnérables* », a déclaré la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, à l'ouverture de l'atelier de validation en présence des ministres chargés de l'Enseignement technique ; de l'Enseignement général ; de la Promotion de la femme ; la Justice...

Ces études sur les enfants en situation difficile ont été réalisées à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie dans le Niari, à Nkayi dans la Bouenza, à Sibiti dans la Lekoumou, à Ouesso, à Pokola dans la Sangha,



Les autorités, partenaires et enfants après l'ouverture de l'atelier de validation à Impfondo, à Betou dans la Likouala. Selon la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Chantal Umutoni, ces études, en cours d'analyse

« Si nous tous ici : gouvernements, partenaires techniques et financiers, société civile, n'accélérons pas la mise à l'échelle des interventions pour promouvoir et protéger les droits des enfants au Congo, nous ferons face à une génération d'adultes traumatisés et blessés avec des comportements déviants »

pour validation, constituent une mine d'informations pour des interventions programmatiques, stratégiques et opérationnelles adaptées aux besoins des enfants en situation difficile. « *Si nous tous ici : gouvernements, partenaires techniques et financiers, société civile, n'accélérons pas la mise à l'échelle des interventions pour promouvoir et protéger les droits des enfants au Congo, nous ferons face à une génération d'adultes traumatisés et blessés avec des comportements déviants* », a-t-elle déclaré. La diplomate onusienne a, par ailleurs, assuré que l'Unicef, qui a déjà apporté sa contribution dans la réalisation de ces études continuera à soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations qui en découleront et toute action nécessaire pour mettre fin aux violences et toute forme d'abus à l'égard des enfants.

Rominique Makaya

GRAND BANDITISME

Mankou Jonasthasie Anabelle tuée à Ngoyo

Le commandement territorial de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire que dirige le colonel de police, Edgard Brice Sosthène Malanda, a présenté le 20 août à la presse un jeune congolais de 24 ans nommé Likibi comme présumé auteur du décès de sa petite amie, Mankou Jonasthasie Anabelle, âgée de 26 ans.

Edifiant la presse sur le crime, le colonel Edgard Brice Sosthène Malanda a expliqué que c'est dans les premières heures de la journée du 9 août que les services de police ont découvert le corps sans vie de Mlle Mankou Jonasthasie Anabelle au quartier 602, secteur Sexy folies dans le sixième arrondissement Ngoyo.

Après le constat, poursuit le colonel, les indices relevés sur le corps de la demoiselle ont fait penser à une mort occasionnée après des violences. Et l'enquête menée a permis l'interpellation du suspect Likibi à la suite d'une perquisition effectuée à son domicile qui a permis à la police de découvrir quelques indices concordants et compromettants prouvant ainsi la culpabilité de ce dernier, notamment les taches de sang sur les draps de son lit et sur ses vêtements.

La police a obtenu les aveux de Likibi après un interrogatoire. « *C'est un acte criminel qui peut être qualifié de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention. Likibi sera présenté au procureur de la République en vue de l'ouverture d'une action publique* », a signifié le colonel.

Séverin Ibara

SOUDAN

Le procureur de la CPI entame une visite de travail

Le procureur de la CPI, Karim Khan, a entamé, le 20 août, une visite de travail au Darfour, région ravagée par une guerre civile qui a débuté en 2003.

« *Le procureur de la CPI, en compagnie d'une délégation, rencontrera des responsables soudanais et se rendra dans la région du Darfour* », indique un communiqué.

C'est la troisième visite, cette année, d'un procureur de la CPI au Soudan, depuis l'éviction d'Omar Al-Bachir. Le prédécesseur de Fatou Bensouda avait tenu des pourparlers au Soudan en mai 2021, ouvrant la voie à un procès à La Haye des anciens dirigeants pour crimes de guerre.

Le Darfour, vaste région de l'ouest du Soudan, a été ravagé par une guerre civile qui a débuté en 2003 entre le ré-

gime à majorité arabe d'Omar Al-Bachir et les insurgés issus de minorités ethniques dénonçant des discriminations. Il a depuis été renversé en 2019, puis emprisonné et reste sous le coup d'un mandat d'arrêt de la CPI, tout comme d'autres figures de l'ancien régime, pour « crimes contre l'humanité » et « génocide » au Darfour.

Omar Al-Bachir avait été reconnu coupable de corruption en décembre 2019. Il est détenu à la prison de Kober à Khartoum et est parallèlement jugé pour son rôle dans le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir en 1989.

Le pays ne cesse de s'enfon-

cer dans le marasme politique et économique depuis le coup d'Etat du général Abdel Fattah Al-Burhan, le 25 octobre 2021. Ce putsch a fait dérailler la fragile transition démocratique instaurée après l'éviction d'Omar Al-Bachir.

De nombreuses armes circulent encore au Darfour qui reste englué dans les violences, malgré un accord conclu en 2020 entre les autorités à Khartoum et les principaux groupes rebelles, parmi lesquels ceux du Darfour. Depuis, des chefs rebelles repentis ont rejoint le gouvernement.

Yvette Reine Nzaba

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

FRANCE-ALGÉRIE

Emmanuel Macron en visite officielle en Algérie pour relancer l'axe Paris-Alger

Après une tournée au Cameroun, au Bénin et en Guinée-Bissau, le président français sera en Algérie du 25 au 27 août 2022. Cette visite, aux enjeux multiples, servira peut-être de refonder une relation franco-algérienne tourmentée par des querelles de mémoire.

Par ailleurs, la visite du président français intervient quelques mois après la visite à Alger du chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, et après une déclaration du président algérien Abdelmajid Tebboune qui avait évoqué la possibilité que l'Algérie adhère aux BRICS, une organisation qui regroupe cinq pays (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). La visite d'Emmanuel Macron intervient surtout sur l'année du 60e anniversaire des accords d'Evian (18 mars 1962). Ceux-ci mettront fin à 7 ans de guerre, suivis de l'indépendance de l'Algérie, le 5 juillet 1962, après 132 ans de colonisation française. Pour le directeur du centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen, Hasni Abidi, si Emmanuel Macron a choisi Alger comme destination au début de son mandat, c'est pour montrer que l'Algérie est entrain de revenir sur la

scène régionale et internationale. En retour, il estime que l'Algérie ne peut pas faire « l'impasse sur une bonne entente avec Paris ». Hasni Abidi fait allusion au dossier du Sahara occidental, et sans doute aussi au gaz algérien - la question de l'énergie sera aussi au cœur de cette visite. L'Algérie exporte environ 11 % du gaz consommé en Europe, contre 47 % pour la Russie. Plusieurs pays occidentaux, dont la France, cherchent à réduire leur dépendance au gaz russe et se sont tournés vers l'Afrique.

Vers la décrispation des relations franco-algériennes

Le président français Emmanuel Macron n'a cessé de qualifier la colonisation de « crime de l'humanité », multipliant des gestes mémoriels. Mais, c'est en septembre 2021, en plein covid-19, que tout va basculer. La presse rapporte que le président français aurait critiqué le

régime algérien de « polico-militaire » et se serait interrogé sur l'existence d'une nation algérienne avant la colonisation. L'Algérie va rappeler son ambassadeur à Paris. Face à la polémique et à la forte montée de tensions, Emmanuel Macron va présenter ses « regrets ». Les relations entre les deux pays se sont réchauffées depuis, s'efforçant de dissiper certains malentendus. Ainsi, en avril, le président algérien félicitait son homologue français pour sa réélection et l'invitait à se rendre en Alger. En juin, les deux chefs d'Etat exprimaient leur volonté d'approfondir les liens entre leurs deux pays. La semaine dernière, le président français a présenté ses condoléances à son homologue, après les incendies qui ont fait 37 morts. Il a fait part de la disponibilité de Paris à fournir à Alger « des moyens terrestres et aériens pour y faire face », indique le communiqué de l'Elysée. Et

dans une lettre au président Abdelmajid Tebboune pour le 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, Emmanuel Macron a souligné sa volonté de « poursuivre sa démarche de reconnaissance de la vérité et de réconciliation des mémoires des peuples algérien et français ».

La place centrale du devoir de mémoire

Pour le professeur Abderrahmane Mebtoul, spécialiste en Science économique et en géostratégie, le devoir de mémoire et la coopération économique entre l'Algérie et la France est loin des énormes potentialités que recèlent les deux pays. Car les relations ne se limitent pas seulement aux aspects économiques. L'Algérie étant considérée comme un acteur-clé pour la stabilité de la région méditerranéenne et africaine.

Alger contribue à la stabilisation du voisinage immédiat, notam-

ment au Sahel, et demeure un acteur-clé au niveau régional. Sur le plan énergétique, l'Algérie est un acteur stratégique pour l'approvisionnement en énergie tant de la France que de l'Europe. L'essentiel pour l'Algérie est de favoriser une accumulation de savoir-faire managérial et technologique, grâce à un partenariat gagnant-gagnant. Il pense que l'Algérie doit privilégier uniquement ses intérêts, comme c'est le cas de la France. Il ajoute le nombre de résidents d'origine algérienne dans le monde, et notamment en France, qu'il considère comme un élément essentiel du rapprochement entre l'Algérie et la France, du fait qu'elle recèle d'importantes potentialités intellectuelles, économiques et financières. Il appelle à dépassionner les relations afin de favoriser la stabilité des deux rives de la Méditerranée.

Noël Ndong

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LIBYE

L'ONU préoccupée par l'escalade militaire en cours

L'ONU s'est dit profondément préoccupée mardi par une montée des tensions entre rivaux politiques libyens, qui fait craindre une nouvelle guerre civile dans ce pays, appelant à la désescalade immédiate.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) suit, selon un communiqué, «avec une profonde inquiétude les mobilisations militaires et la menace de recourir à la force» dans le but de résoudre une crise de légitimité entre factions rivales.

La Libye a sombré dans le chaos après le soulèvement ayant entraîné la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, avec des pouvoirs rivaux, une myriade de milices armées et des mercenaires étrangers disséminés dans le pays, le tout sur fond d'ingérences étrangères. La crise s'est aggravée en février dernier lorsque le Parlement siégeant dans l'est a désigné Fathi Bachagha, ancien ministre de l'Intérieur, comme nouveau Premier ministre, alors que le chef de l'exécutif installé à Tripoli (ouest), Abdelhamid Dbeibah, refuse de lui céder le pouvoir. «Le recours à la force par une partie est inacceptable et ne pourra pas aboutir à (...) la reconnaissance de la communauté internationale», a averti la mission onusienne, appelant les différents rivaux à la «désescalade immédiate». L'impasse politique et la crise qui secouent la Libye «ne peuvent être résolus par la confrontation armée», a-t-elle martelé. La mise en garde de l'ONU fait suite à des appels lancés récemment par le

gouvernement Bachagha aux «hommes honnêtes de Libye» à ne pas devenir «les soldats des injustes», en allusion au camp Dbeibah dont le gouvernement «est désormais obsolète et illégitime».

«Le gouvernement libyen, sous la direction de Fathi Bachagha, met en garde tous sans exception qu'aucune injustice ou combat ne viseront ceux qui se rangeront du côté de la légitimité», a ajouté M. Bachagha mardi. Depuis sa désignation par le Parlement, il tente, sans succès, d'entrer à Tripoli pour y asseoir son autorité, menaçant dernièrement de recourir à la force pour y parvenir, après avoir d'abord écarté l'option militaire. Les affrontements entre groupes armés fidèles à l'un ou l'autre des Premiers ministres sont devenus récurrents. Le 22 juillet, des combats à Tripoli avaient fait 16 morts dont au moins un enfant, et une cinquantaine de blessés.

Le gouvernement en place à Tripoli est né début 2020 d'un processus politique parrainé par l'ONU, avec comme principale mission l'organisation d'élections législatives et présidentielle initialement prévues en décembre dernier, mais reportées sine die en raison de fortes divergences sur leur base juridique.

AFP

BRÈVES

Le Niger et le Burkina Faso envisagent de coopérer dans la lutte contre le terrorisme

Le Niger et le Burkina Faso examinent la possibilité de mener des opérations militaires conjointes contre les terroristes, a annoncé le ministre nigérien de la Défense nationale, Alkassoum Indattou, suite à une rencontre avec son homologue burkinabà, Aimé Barthélémy Simpore. Selon lui, les deux pays envisagent d'organiser des opérations régulières pour prendre le contrôle de leur territoire et ne rien céder aux terroristes.

Il a également ajouté que le Niger et le Burkina Faso étaient prêts à coopérer avec le Bénin voisin pour obtenir des informations plus précises sur la situation sur la frontière entre les trois pays.

Covid-19. Retour des mesures barrières et du port du masque au Tchad

Le Tchad a réimposé le port du masque et la distance sociale dans les lieux publics pour faire face à la montée des cas de Covid-19 a annoncé mardi le ministère de la Santé. «Compte tenu de l'augmentation de la situation épidémiologique de la pandémie de Covid-19 au niveau mondial et au Tchad en particulier (...) toutes les mesures de prévention contre les maladies, surtout le port du masque et la distanciation sociale doivent être respectées», a annoncé dans un communiqué du ministère de la Santé.

Depuis le début de l'épidémie, le pays a enregistré 7.417 cas et 194 décès. La semaine dernière, 33 cas ont été recensés uniquement dans la capitale N'Djamena. La vaccination «reste fortement conseillée pour toute la population», a conclu le communiqué.

Ebola. Le gouvernement confirme un cas dans l'est de la RDC

Le gouvernement de la République démocratique du Congo a confirmé un nouveau cas de maladie à virus Ebola (MVE) dans l'est du pays, sur lequel les autorités sanitaires enquêtaient depuis la semaine dernière, a-t-on appris mardi de source officielle. L'échantillon prélevé sur la personne malade - une femme de 46 ans décédée le 15 août dans la zone de santé de Beni (Nord-Kivu) - «a été testé positif à Beni puis confirmé au laboratoire de l'Institut national de recherche biomédicale de Goma. Le séquençage a montré, par ailleurs, que ce cas était lié à une souche de la 10e épidémie de 2018 et non à une nouvelle introduction du virus. Environ 160 cas contacts ont été identifiés à ce jour, précise le ministère.

Tass et AFP

Sonas

MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIÉTÉ YA BISO MOKO BANA MBOKA

Assurance automobile

Assurance voyage

Assurance tous risque chantier

Assurance Incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

BIODIVERSITÉ EN RDC

Des experts en atelier sur l'identification des critères des zones-clés

Les travaux ambitionnent de donner aux participants les moyens techniques et scientifiques pour mener à bien le processus d'identification des zones-clés de la biodiversité dans le pays, qui est un projet implémenté par le Fonds mondial de la nature (WWF), une ONG internationale active dans la conservation.

Le WWF et ses partenaires Birdlife international et Key Biodiversity Area organisent, du 23 au 25 août, au centre Saint-Pierre-Claver à Kinshasa un atelier de formation sur les critères d'identification des zones-clés de la biodiversité en République démocratique du Congo (RDC). Ces assises permettent aux experts intéressés par la biodiversité dont des chercheurs, des enseignants, etc., de réfléchir sur des voies et moyens de « sortir des sentiers battus, qui ont montré leurs limites, en vue de commencer une nouvelle ère et faire de la conservation un outil de développement ». Pour le directeur national par intérim de WWF-RDC, Terrence Kanje, cet atelier, qui a été repoussé depuis plus de trois mois par manque de formateurs, ambitionne de donner aux participants les

moyens techniques et scientifiques pour mener à bien ce processus d'identification des zones-clés de la biodiversité dans le pays, qui est un projet implémenté par cette ONG internationale active dans la conservation. Le directeur

qui salue l'organisation de cet atelier, a indiqué que la RDC doit se prévaloir de ses atouts en tant que pays solution. Mais aussi, a-t-il fait savoir, le Congo doit également être actif dans les négociations qui se tiennent à travers

clés de la biodiversité que le pays possède déjà. Il fustige le fait que derrière chaque action contre la biodiversité, l'on trouve la main des intellectuels. Pour lui, ces assises devraient donc permettre de former la conscience. « S'il y a

monie avec la nature. « C'est pour cela que les critères d'identification des zones-clés de la biodiversité s'avèrent importants dans le contexte actuel », a-t-il dit. Et de souligner que la biodiversité reste la réponse à plusieurs projets de développement durable. A l'en croire, si la localisation des aires protégées est mieux faite, on aura la possibilité d'avoir jusqu'à trente pour cent de conservation.

Pendant les trois jours, les participants vont suivre des exposés et vont discuter en vue d'identifier clairement ces critères qui permettront à la RDC d'identifier des zones-clés de la biodiversité afin de continuer à jouer son rôle dans le domaine de la conservation et être le pays solution, comme le soutient la vice-Premier ministre chargé de ce secteur.

Lucien Dianzenza

« ...Les critères d'identification des zones-clés de la biodiversité s'avèrent importants dans le contexte actuel »

général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), Olivier Mushete, a, lui, souhaité la réplique de ce genre de formation dans les autres parties du pays.

Le conseiller chargé de la Conservation de la nature au sein du ministère chargé de l'Environnement et Conservation de la nature et représentant de la vice-Premier ministre, Benjamin Kubu,

le monde dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Pour lui, ces critères des zones-clés doivent être clairement mentionnés afin de permettre au pays de se positionner lors de ces dites négociations.

Le secrétaire général à l'Environnement et au Développement durable, Benjamin Toirambe, a, quant à lui, regretté la mauvaise gestion des zones-

formation, c'est la conscience que l'on doit former parce que les critères, nous les connaissons mais, lorsque l'on est sur le terrain, nous faisons autre chose », a-t-il affirmé. Pour le numéro un de l'administration de l'Environnement, Conservation de la nature et Développement durable, la présence de ces experts en atelier est une opportunité pour démontrer que l'on peut vivre en har-

DIPLOMATIE

Les Comores appuient les efforts de paix amorcés par Félix Tshisekedi à l'Est

Entre la République démocratique du Congo et l'Union des Comores, les relations sont au beau fixe. L'audience accordée, le 22 août, à la Cité de l'Union africaine par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de ce pays en France en constitue une preuve supplémentaire.

M. Ahmada Hamadi, qui n'est pas à sa première visite en RDC, était porteur d'un message de son président, Azali Assoumani, à son homologue congolais actuellement à la tête de deux organisations africaines, en l'occurrence, la CEEAC et la Sadc. Et de préciser qu'il s'agit d'un message d'amitié, d'estime et de fraternité qui scelle, une nouvelle fois, l'excellence des relations bilatérales entre les deux pays. Le diplomate comorien a indiqué que les deux personnalités qui se tiennent en estime partagent une communauté de vue sur plusieurs sujets tant bilatéraux que multilatéraux et se consultent régulièrement. C'est à ce titre qu'il est venu témoigner au président Félix Tshisekedi l'amitié du peuple comorien et lui souhaiter bon vent dans ses nouvelles fonctions.

L'officiel comorien s'est, par ailleurs, félicité de la nouvelle stature africaine prise par le président Félix Tshisekedi dont la voix, a-t-il dit, porte aujourd'hui sur l'échiquier international en plus d'une expérience enrichissante profitable pour le peuple comorien. S'agissant de la question sécuritaire à l'est de la RDC, M. Ahmada Hamadi a indiqué que son pays ne peut que soutenir les efforts de paix menés par le chef de l'État congolais pour rétablir la paix dans cette partie du pays. Une façon, a-t-il dit, de lui rendre l'ascenseur eu égard à la sollicitude dont il avait fait preuve à l'égard des États africains en situation de crise à l'époque lorsqu'il présidait aux destinées de l'Union africaine.

Alain Diasso

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Près de 65 mille prises en charge par l'État

L'application de cette mesure a, cependant, permis à près de 4 millions d'enfants de retrouver le chemin de l'école dans tout le pays.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), a dévoilé, au cours d'un briefing de presse tenu le 22 août 2022 à Kinshasa, le tableau évolutif de

la paie des enseignants avant et après la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire en République démocratique du Congo (RDC). Tony Mwaba a fait savoir

que le nombre d'écoles publiques est passé de 41 739 à 64 788, soit une augmentation de 23.049 (55%).

Pour le ministre, les effectifs des enseignants ou agents qui ont été mécanisés sont, par ailleurs, passés de 410 254 à 675 609, soit une majoration de 265.355 (65%). Alors que l'enveloppe mensuelle salariale des enseignants est, à ce jour, à 213 199 138 434,00 de francs congolais (FC) contre 70 154 552 544,00 de FC, soit une augmentation de 143 044 585 890 de FC (204%). Pour le ministre Tony Mwaba Kazadi l'application de la gratuité de l'enseignement a, cependant, permis à près de 4 millions d'enfants de retrouver le chemin de l'école dans le pays.

Lucien Dianzenza

Tableau évolutif de la paie des enseignants avant et après la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire, selon l'ordre de classement du Président de la République plénière par Son Excellence Professeur Tony MWABA KAZADI

Libellé	Avant gratuité (de 1960 à 2018)	Après mise en œuvre de la gratuité (de 2019 à nos jours)	Augmentation	Augmentation en %
Nombre d'écoles	41 739	64 788	23 049	55%
Effectifs agents	410 254	675 609	265 355	65%
Enveloppe mensuelle salariale	70 154 552 544,00	213 199 138 434,00	143 044 585 890	204%
Salaires Enseignants & Lubumbashi	168 118,00	381 577,00	213 459	127%
Enseignants de Maternel et de primaire	168 118,00	411 577,00	243 459	145%
Salaires Enseignants et Lubumbashi (Enseignants de Maternel)	168 118,00	411 577,00	243 459	145%
Salaires Chef-lieu Province (Enseignants de Maternel et de secondaire)	118 118,00	141 413,00	23 295	19%
Salaires Chef-lieu des Provinces (Enseignants de primaire)	118 118,00	141 413,00	23 295	19%
Salaires des Territoires (Enseignants de Maternel et de secondaire)	118 118,00	233 078,00	114 960	97%
Salaires des Territoires (Enseignants de primaire)	118 118,00	233 078,00	114 960	97%
Paie de fonctionnement	42 500,00	310 000,00	267 500	628%
Coût de 12 à 18 mois	45 000,00	430 180,00	385 180	856%
Coût de 18 à 24 mois	45 000,00	430 180,00	385 180	856%
Coût de 24 à 30 mois	45 000,00	430 180,00	385 180	856%
Coût de 30 à 36 mois	45 000,00	430 180,00	385 180	856%

RÉSURGENCE D'EBOLA AU NORD-KIVU

La population de Beni invitée à s'impliquer dans la riposte

Le ministre de la Santé, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a lancé cet appel lors de son discours sur la déclaration de la résurgence de la maladie à virus Ebola dans la province du Nord-Kivu.

Un nouveau cas de la maladie à virus Ebola vient d'être enregistré dans la province du Nord-Kivu. A en croire le ministre de la Santé, il s'agit d'une femme âgée de quarante-six ans qui était hospitalisée en date du 23 juillet à l'hôpital général de Beni. Cette femme est décédée dans un tableau de détresse respiratoire sur un terrain d'immunodépression VIH-tuberculose en date du 15 août 2022 aux soins in-

tensifs de l'hôpital général de Beni.

Selon le ministre de la Santé, un prélèvement de routine a été effectué en date du 15 août par l'équipe de l'hôpital général. L'échantillon a été testé positif. Pour arrêter au plus vite que possible la propagation de cette maladie, les équipes de la division provinciale de santé et de la zone de santé de Beni sont déjà à pied d'œuvre sur le terrain pour mener des activités de



Le lavement des mains, une stratégie efficace pour arrêter la propagation d'Ebola DR

riposte. Il s'agit notamment de la décontamination des établissements de soins et des ménages, le listage et le suivi d'environ cent soixante contacts identifiés, la planification de la vaccination et de la prise en charge des cas et

la sensibilisation. La riposte à Ebola n'est pas l'apanage du seul personnel de santé, elle implique tout le monde. C'est dans ce cadre que le ministre de la Santé a demandé à la population de soutenir les efforts de lutte. « J'invite

donc la population de la province du Nord-Kivu en général et particulièrement celle de Beni à s'impliquer dans la réponse aux cotés des équipes de riposte de la zone de santé », a-t-il déclaré.

Blandine Lusimana

« J'invite donc la population de la province du Nord-Kivu en général et particulièrement celle de Beni à s'impliquer dans la réponse aux cotés des équipes de riposte de la zone de santé »,

ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORTS

Kisantu accueille les travaux du 29 août au 3 septembre

Les états généraux des sports, convoqués par le ministre Serge Chembo Nkonde, auront finalement lieu du 29 août au 3 septembre, après un premier report.

Après l'annonce du report sine die des états généraux des sports fixé au départ du 20 au 24 août pour des raisons organisationnelles, le ministère des Sports et Loisirs, à travers le Secrétariat général aux Sports, vient de donner d'autres dates. Dans un communiqué, l'administration des Sports fixe la tenue de ces assises à partir du 29 août pour s'ache-



Le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, et le ministre des Sports

ver le 3 septembre. Et le lieu n'a pas changé : les états généraux des sports se dérouleront à Kisantu dans la province du Kongo central.

Dans le communiqué signé par le secrétaire général aux Sports, Barthélémy Okito Oleka, le

programme de ces assises indique le départ de la délégation pour Kisantu est prévu pour le 28 août.

Cent vingt participants se retrouveront au stade des Martyrs. Pendant six jours, ils vont réfléchir sur la situation du sport au pays et devront poser un

diagnostic général de la situation actuelle du sport congolais et faire des recommandations utiles pour son relèvement et essor. Ces derniers se pencheront, de ce fait, sur six thématiques: l'application et amendement de la loi sportive de 2011 ; la poli-

tique nationale des sports et le programme national de développement des sports ; les infrastructures et équipements sportifs ; la formation, professionnalisation, financement, sponsoring et Marketing ; les stratégies relatives au développement des sports

et structures d'appui au mouvement sportif et enfin l'évaluation des états généraux des sports de 2008.

Ces états généraux voulus par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, ont été convoqués par le ministre chargé des Sports et Loisirs, Serge Chembo Nkonde, à la suite des contre-performances enregistrées

par les athlètes au niveau international, surtout l'élimination des Léopards football au barrage de la Coupe du monde Qatar 2022 et un début catastrophique des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Côte d'Ivoire 2024.

Martin Engimo

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE VOLLEY-BALL

La phase décisive débute jeudi

La compétition lancée depuis le 17 août entame ce jeudi, au gymnase Henri-Elendé, l'étape la plus décisive chez les cadets. Les demi-finales de cette catégorie mettront aux prises, le 24 août, les formations de Jean Claude Mopita 1 (JCM1) à la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et Interclub à Renaissance. Des rencontres qui se joueront sous le signe de la revanche ou confirmation.

JCM 1 a occupé la première place à l'issue de la phase de poules, après avoir obtenu onze points sur quatre rencontres disputées. La première journée, cette équipe avait dominé la DGSP (2 sets à 0), avant de l'emporter face à l'Interclub sur le score de (2 sets à 1), lors de la quatrième journée, puis confirmé face à JCM 2 (2 sets à 0) au cours de la 5e journée. Pendant son dernier match de poules, JCM1 a eu raison de Renaissance, le 22 août, sur un score de (3 sets à 1). La DGSP a terminé quatrième de la première phase avec trois points obtenus, lors de sa victoire contre JCM 2 (2 sets à 0) pendant la 4e journée.

Deuxième de la phase de groupes avec 9 points, l'Interclub part favori contre Renaissance. L'Inter, qui a dominé JCM 2 (2 sets à 0), a battu Renaissance sur le score identique, avant de confirmer face à la DGSP sur le même score. La Renaissance a, de son côté, validé sa qualification en battant JCM 2 (2 sets à 0), puis la DGSP sur le même score. Les championnats nationaux de volleyball qui se disputent dans les



Le match opposant Interclub-JCM chez les juniors hommes/Adiac

catégories des cadets, juniors hommes et seniors dans les deux versions vont s'achever le 28 août.

Notons que ce 23 août, pour le compte des premières rencontres de la septième journée, l'Interclub a dominé JCM (3sets à 1) chez les juniors hommes. La DGSP a pris le meilleur sur Kin-

da Odzoho (3 sets à 2) chez les seniors dames. Le 22 août, dans le cadre de la 6e journée, DGSP a battu Walco de Pointe-Noire (3 sets à 1) chez les juniors. Dans la même catégorie, JCM s'est imposé face à Renaissance (3 sets à 1), puis Kinda Odzoho a pris le meilleur sur Interclub (3 sets à 0) chez les seniors dames.

James Golden Eloué

CAN JUNIORS DE HANDBALL RWANDA 2022

Le Congo affronte la Libye pour l'honneur

Mal embarqués dans le 29^e championnat d'Afrique des nations juniors masculins, les Diables rouges doivent l'emporter le 24 août contre la Libye dans le cadre de la troisième journée en vue d'améliorer leur classement.

Les deux équipes ayant perdu leurs deux premiers matches ne disputeront pas le dernier carré de la compétition. La faute à l'Egypte et l'Algérie qui ont fait carton plein. Ce sont d'ailleurs les premiers pays africains qualifiés pour le prochain Mondial junior de handball masculin de la Fédération internationale de handball (IHF). Pour son entrée en lice, les Congolais se sont inclinés le 21 août sur le fil (30-31) devant l'Algérie. Ils n'ont pas pu relever la tête face à une sélection expérimentée d'Egypte qui n'a fait qu'une bouchée des Diables rouges (40-23).

Les Egyptiens vainqueurs de la Libye sur le même score affronteront l'Algérie pour le match comptant pour la première place. L'Algérie a de son côté pris le meilleur, le 22 août, sur la Libye (38-23). La victoire contre la Libye permettra au Congo de disputer les matches de classement comptant pour la 5e et 6e place, un cran au dessus que ceux visant les 7e et 8 places qui opposent les derniers de chaque groupe.

Les Diables rouges perturbés mentalement par l'incertitude autour de leur participation ont donné au cours de cette compétition tout ce qu'ils pouvaient comme en témoigne la taille de sa délégation. Quand on n'a pas grand chose, on ne peut espérer mieux qu'une 5e place.

J.G.E.



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE

tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO

tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

NÉCROLOGIE



Magloire Nzonzi B., les collectifs et associations des artistes Congolais ont le regret d'informer les artistes, parents, amis et connaissances du décès de Victor Mbila-Mpassi alias Khib, Lamy Mbila, Managea), survenu le mardi 17 août à 13h au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient dans la rue Franceville au bord de Madoukou à Ouenzé. Le programme des obsèques se présente comme suit
 Samedi 27 août
 9h00 : levée de corps à la morgue de Brazzaville ;
 10h00 : recueillement sur place ;
 12h00 : départ pour le cimetière ;
 15h00 : retour et fin de la cérémonie.



La famille, les enfants Ndiki et Stanislas Okassou ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua, Ouessou et Pointe-Noire, du décès de leur frère, grand frère, neveu, père et oncle Baudouin Ndiki (Bardin), agent à la Fonction publique, récemment nommé directeur départemental de la Fonction publique à Ewo (Cuvette-ouest), survenu le 23 août 2022. Le deuil se tient au domicile du défunt situé dans la commune de Kintélé sur la voie de la deuxième sortie nord de Brazzaville. Référence : Entre la résidence Elonda et la station service Total. Le programme et la date de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

Les familles Mouvimba et Mbembe, Célestin Mantadi, agent Conseimo, l'adjudant-chef de police à la retraite Jean Modeste Ndoko (ancien du GIPN-CRS, classe 89), Pierrette Batitika, Léa Rachele Moussayandi, Boris Bondo Massengo et les enfants Ndoko portent à la connaissance des parents, amis et connaissances le décès de son épouse Nambou Lydie Rosine, survenu le 7 août 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Kintélé case 204 mille logements (arrêt terre jaune vers le marché péage). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Ayaka a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, soeur, nièce et tante Patience Yolande Mimi Mvouo Ayaka, survenu le 12 août 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°9 de la rue Mama Mbaya à Massengo (réf.: Charden Farell). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



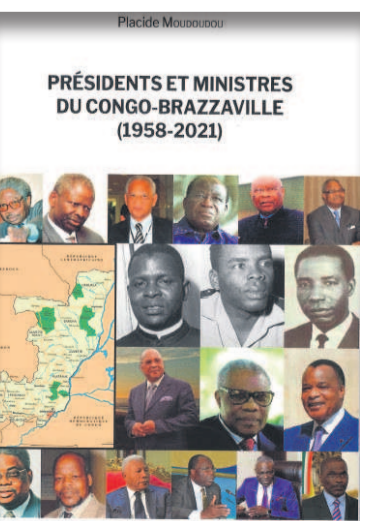
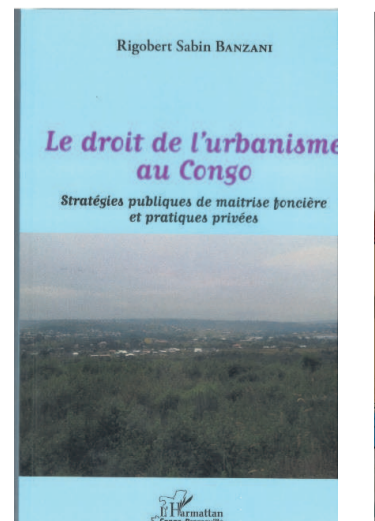
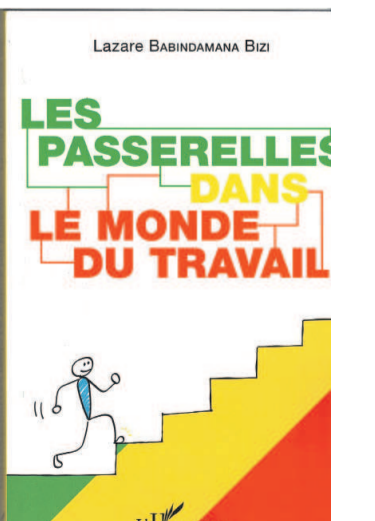
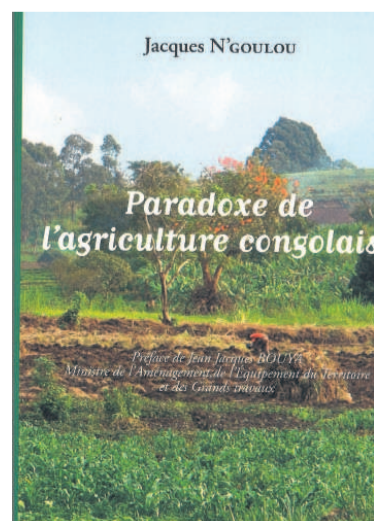
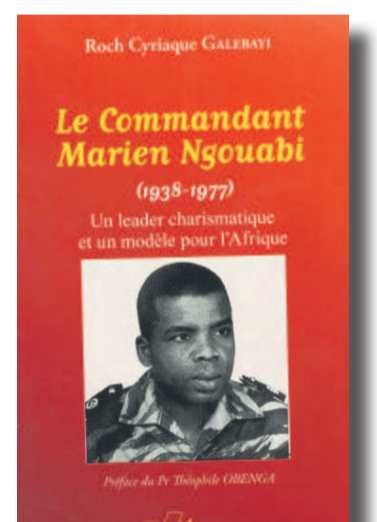
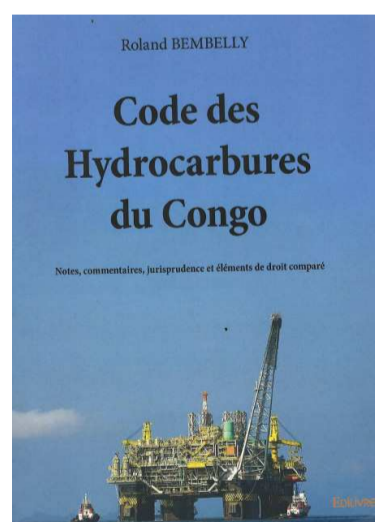
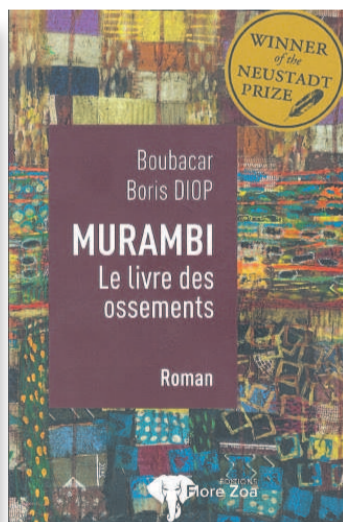
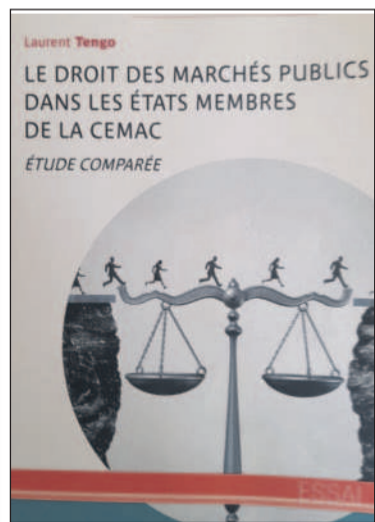
Roger Loupet, agent Adiac, les familles Yamba François de Brazzaville, Pointe-Noire, France et Batola Jonas, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père et grand-père Yamba Esprit Richard dit pépé Top-one, survenu le mardi 16 août 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Massengo Soprogri au niveau du transformateur de courant de la Cité-don-Bosco. Le programme de l'inhumation se présente comme suit :
 Samedi 27 août 2022 :
 -9h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;
 -10h00 : recueillement sur place ;
 -12h30 : départ pour le cimetière privé Jérusalem à Kintélé ;
 -15h00 : retour et fin de la cérémonie.



Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, César Bimbou, Basile Nzoungani (Doc Papy), Yvette Ganga, Edmond Massaka, Lydie Nganga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, frère et oncle Basile Ganga, survenu le vendredi 12 août 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Mikalou au n°48 rue Ango (arrêt de bus Pharmacie de Mikalou, dépôt Océan du nord). L'inhumation est fixée pour le vendredi 26 août 2022.



EN VENTE



MUSIQUE

Le groupe Conquering Lions se produit à l'espace Zao

Le groupe Conquering Lions a livré récemment un concert à l'espace Zao situé à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville.



Le groupe Conquering pendant son concert à l'espace Zao

Creuset de la diversité musicale et du métissage des cultures, la scène de l'espace Zao a accueilli le groupe de reggae Conquering Lions de Pointe-Noire. Ce groupe a livré un concert inoubliable devant des centaines de personnes. Les lions conquérants ont profité de l'occasion pour interpréter leurs chansons de paix, de respect de l'autre, de l'estime en soi et bien d'autres.

Le groupe a entraîné le public dans un délire total lorsqu'il a commencé à égrener les titres qui ont marqué la carrière des grands noms du reggae. Et c'est avec un tee-shirt à l'effigie d'André Matsoua que Patrick Bikoumou, le leader de ce groupe, a fait son entrée. Le rastaman, doté d'une voix

exceptionnelle, a entonné des chansons. Le public était complètement émerveillé. Il y avait une complicité entre le groupe et le public qui reprenait les chansons en chœur comme « Vieux Mayembo, Gâna Mbongo, thank you Jah Jah, j'ai des problèmes avec mes amis rastas » et bien d'autres.

A 23 heures, c'est la fin du concert. Et le public continue de chanter. « Les choristes chantent vraiment bien et les solos qu'ils ont fait étaient au top. J'étais bercé par l'Afrique et la Jamaïque toute la soirée et j'adore ça », a dit un spectateur. Après plusieurs prestations, le groupe Conquering Lions est considéré comme l'un des plus grands groupes de reggae du pays.

Hugues Prosper Mabonzo

PARUTION

Analyse du Guide Pratique pour les Congolais de l'étranger de Jean Philippe Ngakosso

Informé, orienté et faciliter les Congolais de l'étranger face aux règles spécifiques relatives aux législations de leurs différents pays d'accueil, tel est le contenu de l'analyse du guide publié chez Karthala par Jean Philippe Ngakosso, actuel secrétaire général de la primature du Congo Brazzaville.

En pleine période de migrations internationales et ce, pour celles concernant les Congolais, un bref rappel est permis pour se rendre compte qu'elles sont soumises à une somme de règles et facteurs conditionnant leurs déplacements. C'est dans ce but que Jean Philippe Ngakosso affirme avoir rassemblé des renseignements commodes et utiles aux Congolais aspirant à se déplacer ou à résider à l'étranger pour diverses raisons personnelles, familiales, professionnelles, ou encore pour leurs besoins en matière d'études et de formation.

Sous une forme digeste et facilement utilisable, cet outil de besoins juridiques particuliers, comptant trois paragraphes pratiques, présente, dans sa première partie, les conditions d'entrée et de résidence dans certains pays d'accueil prisés par les Congolais. Leurs fiches techniques font référence, par exemple, aux conditions d'entrée dans l'Espace Schengen quand il s'agit de la France.

Dans cet Espace, il sera nécessaire de se munir de documents spécifiques tels que le passeport, le visa, sauf cas de dispense, et justificatifs relatifs au but du voyage.

Autres résultats de l'analyse, des pages 73 à 99, l'auteur s'appuie sur les publications du site de l'API. À savoir : « Au cœur de l'Afrique centrale, le Congo demeure un pays d'accès à un corridor sous-régional, doté d'abondantes ressources naturelles, avec un marché de plus de 174 millions de consommateurs des deux communautés CEMAC / CEEAC. Le Congo dispose d'un cadre légal et réglementaire non discriminatoire. »

De ce fait, un récapitulatif d'un cadre juridique donne, sous forme de tableau, dans une première colonne : des indicateurs ; dans la seconde : les réformes réalisées ; et dans la troisième : les objectifs.

Autant de fiches pratiques réalisées par l'auteur à la disposition des praticiens pour favoriser l'implication des initiateurs de projets d'investissement, ainsi que la réalisation optimale de leurs ambitions dans le contexte national. Établissant ainsi un pont entre les citoyens «expatriés» et leur pays d'origine, ce guide participe d'une dynamique positive et participative entre les Congolais de l'étranger et les enjeux socio-économiques historiques du Congo.

Marie Alfred Ngoma

ESCRIME

Le premier club ponténégrin voit le jour

La sortie officielle du club d'escrime Aigle Royale a eu lieu, le 21 août, au bord de la côte sauvage dans la ville océane devant le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Biangou Ndinga, du secrétaire générale de la Fédération congolaise d'escrime, Dautry Massamba Massala, des dirigeants des ligues sportives départementales.



Neuf ans après une tentative de mise en place de la Ligue départementale d'escrime à Pointe-Noire par la fédération et sa pratique au Congo depuis 19 ans, la fédération congolaise de la discipline vient enfin de pallier ce manquement grâce à la création du club d'escrime Aigle Royal par Imene Bzeouich.

La sortie officielle de ce club a été marquée par la description d'escrime par le directeur technique national. L'escrime, a-t-il expliqué, est un sport de combat. Il s'agit de l'art de toucher un adversaire avec la pointe ou le tranchant de l'épée sans être touché. Trois types d'armes sont utilisées pour sa pratique: l'épée, discipline olympique depuis 1900, le sabre 1896 et le fleuret 1896. Les épreuves sont individuelles ou par équipes. Elles sont au nombre de douze.

La démonstration des combats a été exécutée par les champions du Congo venus de Brazzaville où l'escrime est pratiquée depuis 2003.

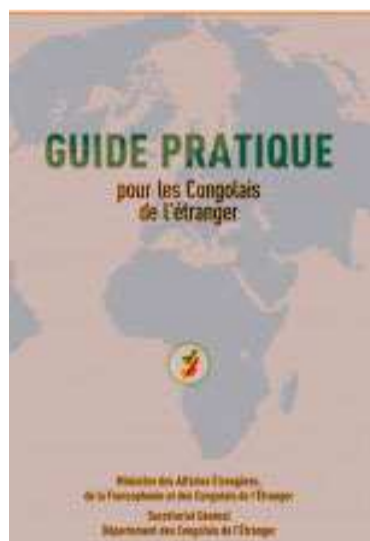
Il s'agit de Julia Masuama, championne du Congo en seniors dames, et Mohamed Laroussi Tsouri fils aîné de la promotrice de la discipline dans la ville océane. Ce jeune médaillé de bronze du Congo en catégorie seniors hommes est en même temps champion du Congo en sa catégorie juniors.

Très satisfaite de la sortie officielle de son club, Imene Bzeouich a remercié les autorités départementales et sportives pour lui avoir facilité la tâche. « Je remercie les autorités pour m'avoir donné l'approbation, l'autorisation et la confirmation pour la réalisation de cet événement. Je suis toujours à la recherche des collaborateurs et je compte sur tout le monde pour mieux avancer », a dit la présidente du club avant de remercier les techniciens et pratiquants de la discipline venus de Brazzaville.

De son côté, Joseph Biangou Ndinga a indiqué que l'escrime est une école de la vie de par les valeurs

qu'elle incarne. « Je demande aux jeunes de s'y intéresser et à la présidente de faciliter l'accès des jeunes à son club », a-t-il dit. Par ailleurs, il a lancé un appel aux autres administrateurs de créer les clubs pour faciliter l'accès aux jeunes désireux de la pratiquer. Prenant la parole, le secrétaire général de la Fédération congolaise d'escrime a exprimé la joie de sa structure à voir l'élargissement de la discipline sur l'étendue du territoire national. «Après Brazzaville et Nkayi, aujourd'hui Pointe-Noire vient d'avoir son premier club. Nous encourageons d'autres mécènes à créer les équipes pour permettre à la fédération de mettre en place la Ligue départementale d'escrime », a-t-il déclaré. Notons que cette discipline a été bien accueillie par les ligues sportives des arts martiaux de Pointe-Noire qui se sont exprimées par la démonstration de leur discipline à cette cérémonie.

Charlem Léa Itoua



ENTREPRENEURIAT

La fondation Eboko lance la coalition “Echos de la femme rurale”

La coalition “Echos de la femme rurale” a été présentée par la fondation Eboko au cours de la réunion du comité de pilotage tenue dans les locaux de l’Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc), partenaire du projet “Au-delà des larmes et de la douleur, la reconstruction”.

La coalition regroupe les organisations issues du Bassin du Congo à travers le projet “Au-delà des larmes et de la douleur, la reconstruction”. En effet, “Echos de la femme rurale”, initié par la fondation Eboko, regroupe plusieurs structures de la République démocratique du Congo (RDC) en passant par la France, la Belgique et la République du Congo (RC). Il s’agit, entre autres, de Kosangana, l’Union des femmes africaines pour la paix (UFAP), Unoc, Cojet plateforme, APME, ASBL, Espérance mères et enfants, Butterfly, Mouvement d’action des jeunes RDC, B-durable et ONG Action pour la réinsertion sociale de la femme.

« Qui es-tu ? Que veux-tu ? Où vas-tu ? », telle est la démarche abordée par les organisateurs de cette activité pour mieux faire comprendre leurs interlocuteurs.

« Nous avons présenté le projet qui est né pour accompagner les femmes victimes de violences vers le chemin de la reconstruction à travers des ateliers d’arts thérapies et par des sessions de formations professionnelles ou elles apprendront à créer, gérer et faire durer une activité génératrice de revenus (AGR) afin de leur assurer une source stable de revenus. Ce projet permettra aux femmes, notamment celles les plus éloignées de l’emploi, de s’insérer professionnellement grâce à ces actions visant à faci-



Les participants posant autour de la présidente de la fondation Eboko et UFAP/DR

liter leur retour à l’emploi, en levant les freins spécifiques. C’est ce qui a été présenté », a expliqué la présidente de la fondation Eboko et UFAP, Vanessa Mavila.

La seconde étape a été le lancement de la plateforme Liloba, qui est le lieu où la parole se libère ; où l’on peut bénéficier d’une écoute, d’un soutien, de partage d’expériences et de témoignages mais surtout un point de liaison où il y aura toujours quelqu’un pour soutenir les autres dans leur détresse. L’objectif final étant d’accompagner la femme dans sa

libération psychologique sans jugement aucun. Ainsi, les femmes qui souhaitent parler, être écoutées, peuvent contacter cette plateforme. Le 10 septembre prochain, la fondation lancera LI-Podcast, qui est la phase 5 du projet “Au-delà des larmes et de la douleur, la reconstruction” pour libérer la parole.

Prenant la parole à son tour, la directrice de cabinet du président de l’Unoc, Aurore Olandzobo, a présenté la stratégie de sa structure pour accompagner l’autonomisation des femmes, en particulier les

femmes rurales. Prochainement, la fondation Eboko signera un accord de partenariat avec l’Unoc. Cette organisation rejoindra la coalition “Echos de la femme rurale” pour accompagner le volet autonomisation de la femme et en particulier de la femme rurale. « Tendre le micro aux femmes victimes de violences est le principe de notre podcast basé sur le courage, l’entraide et la reconstruction. La première saison de LI-Podcast s’intéressera aux femmes battues avec des témoignages forts et émouvants. Face

aux violences, vous ne serez plus jamais seules. Liloba vous écoute sans jugement et vous accompagne lors d’un parcours judiciaire, dans vos démarches juridiques ou psychologiques. Liloba vous informe sur vos droits et vous aide à retrouver confiance en vous, tout en vous orientant vers des dispositifs existant en République du Congo », a souligné Vanessa Mavila.

Au cours de cette réunion, les membres de la fondation Eboko ont aussi présenté ce qui avait déjà été fait de mars à juin dernier. Il s’est agi, entre autres, des ateliers, rencontre lycéens/ femmes victimes de violences ; ateliers d’arts thérapies avec le Cfaps/RDC/RC, le 8 mars; rencontre avec les femmes AKA le 12 mars : la labellisation du projet par ONU Femmes France et génération égalité voix en juin dernier. « Le monde que nous voulons doit être le résultat de la somme de nos individualités... Le futur doit être préparé par les prédécesseurs que nous sommes. Tracer le chemin de l’avenir est une affaire d’aujourd’hui », disent-ils au sein de la fondation Eboko.

Notons que le lancement de la coalition a eu lieu en présence du président de l’Unoc, le Dr Ovaga, ainsi que des représentantes de l’ambassade de France au Congo, et du Conseil consultatif de la femme.

Bruno Okokana

MUSIQUE

K.M.C. lance Les 10 commandements du rap

La sortie officielle du single de l’artiste musicien KMC dit “gardien du temple Rap” a eu lieu courant cette deuxième quinzaine du mois d’août. Le single est disponible sur les plateformes de téléchargement et sur sa chaîne “YouTube : KMC officiel”.

De son vrai nom Kakou Mampouya Christ, celui que l’on appelle désormais le prophète ou le Moïse du rap congolais est connu sous le pseudonyme de K.M.C. ou de seigneur du Hardcore. A travers ce single, KMC redéfinit ou refixe les bases de la musique rap. En effet, plusieurs postes diffusés récemment sur internet, relatifs aux lois du rap qu’il tient à faire respecter, ont poussé K.M.C, qui s’est senti choqué par la tournure actuelle qu’a prise la musique rap, à sortir ce single. « Aime le rap, respecte le rap, surtout ne le tue pas ! », peut-on entendre dans cette chanson.

Sur la pochette du single Les 10 commandements du rap, l’artiste-musicien est habillé en soutane blanche et coiffé du chapeau arabe et du voile islamique. Il tient dans sa main un bâton qui rappelle la canne de Moïse et une bible baptisée “La Sainte Bible du Rap”. Une façon pour lui de faire respecter les lois dans le rap, à la manière de Moïse dans la bible, qui apporta la table de la loi

contenant les dix commandements de Dieu, destinée à recadrer les enfants d’Israël.

De nationalité congolaise, K.M.C. fit ses premiers pas dans la musique en 2003. Quatre ans plus tard, soit en 2007, il s’est révélé au grand public, à travers son premier maxi single intitulé “ Tchek mon Blaz ”. Par la suite, il a créé son propre label de maison de production musicale, dénommé “Bassoundi Label”, sous lequel il a produit de nombreux artistes de la scène musicale urbaine, à Brazzaville. Entre 2010 et 2015 il a composé trois mixtapes ou compilations intitulés “Seigneur du Hardcore” (volumes 1, 2 et 3) et deux Net-tapes (Saison featuring, part. 1 et 2). Après 5 ans de maquis musical, il est revenu sur scène en 2020 avec des projets de singles qui ont fait vibrer la communauté musicale urbaine à partir de décembre 2021 et dont les titres phares sont : “Tozo Boya” et “Eza ba goût na nga té”.

B.OK.

